

**Appel à prestation de service :**  
**Accompagnement technique agricole pour une pommiculture durable à Dayet Aoua.**

- **Objet** : Accompagnement et appui technique agricole pour l'adoption de pratiques d'irrigation intelligente, assistance technique directe et campagnes de sensibilisation pour l'économie d'eau dans la pommiculture dans la commune de Dayet Aoua, Province d'Ifrane.
- **Référence** : LPM-2025-MW.CL
- **Lieu de la prestation** : Commune de Dayet Aoua, Province d'Ifrane
- **Type de contrat** : Contrat de prestation
- **Durée du contrat** : 5 mois (avec une présence terrain de 5 jours / semaine)
- **Date limite de soumission** : 9 avril 2025 à minuit

## **Contexte**

Living Planet Morocco (LPM) est une ONG marocaine engagée depuis 2018 dans la préservation de l'eau et de la biodiversité au Maroc, à travers divers projets visant à promouvoir le développement durable et à optimiser la gestion des ressources naturelles. Dans le cadre de son projet pour la gestion durable de l'eau dans le bassin du Sebou, et forte de son expérience acquise notamment dans la commune de Dayet Aoua, LPM lance un appel à prestation de service destiné à fournir un accompagnement technique spécifique aux producteurs locaux de pommes.

Ce programme d'accompagnement s'appuie sur des réalisations et des acquis significatifs obtenus par LPM, particulièrement la publication récente d'un guide détaillé des bonnes pratiques agricoles destiné à la pommiculture durable ([Lien du guide](#)). Ce guide propose aux agriculteurs des pratiques innovantes et concrètes telles que l'analyse préalable des sols et des eaux d'irrigation, la généralisation de systèmes d'irrigation localisée goutte-à-goutte, une gestion rigoureuse des réseaux d'irrigation et des méthodes de suivi optimisées pour garantir une utilisation raisonnée et efficace de l'eau.

Les activités prévues dans cet appel visent spécifiquement à intégrer ces bonnes pratiques validées sur le terrain pour améliorer significativement l'efficacité hydrique des vergers de pommiers dans la commune de Dayet Aoua, contribuant ainsi à réduire durablement la consommation d'eau tout en maintenant, voire en augmentant, les niveaux de productivité agricole.

En s'appuyant sur ce socle méthodologique éprouvé, LPM souhaite renforcer les capacités locales, soutenir les agriculteurs dans la transition vers des systèmes d'irrigation intelligents, favoriser l'échange de connaissances et promouvoir activement la sensibilisation autour de la gestion durable des ressources hydriques.

## Objectifs principaux

- **Adoption de l'irrigation intelligente** : Promouvoir des pratiques d'irrigation efficaces auprès des agriculteurs ciblés afin de réduire le gaspillage et optimiser l'utilisation de l'eau.
- **Économies d'eau par assistance technique directe** : Fournir un appui technique personnalisé aux agriculteurs pour améliorer leurs systèmes d'irrigation existants et maximiser l'efficacité de leur production agricole.
- **Sensibilisation active des communautés agricoles et éducatives** : Organiser des actions de sensibilisation et d'éducation sur la gestion durable de l'eau à destination des agriculteurs et du grand public, par le biais d'ateliers pratiques, de visites d'échange et démonstrations sur le terrain, et de campagnes régulières (souks hebdomadaires, rencontres communautaires, écoles, etc.).

## Détail de la prestation

### Volet 1 : Adoption de l'irrigation intelligente

- Identifier et sélectionner les agriculteurs bénéficiaires.
- Organiser des ateliers de formation sur les techniques d'irrigation efficaces utilisant le réseau des stations météorologiques locales (ET0).
- Réaliser des diagnostics des systèmes d'irrigation existants et proposer des solutions adaptées.
- Installer ou mettre à niveau les systèmes d'irrigation.
- Former les agriculteurs à l'utilisation et à la maintenance des équipements.
- Mettre en place un système de suivi technique régulier (terrain et à distance).
- S'assurer de la bonne exécution de la maintenance et du bon fonctionnement du réseau des stations et des équipements de LPM.
- Établir des partenariats avec des fournisseurs technologiques pour des conditions préférentielles.

### Volet 2 : Assistance technique directe aux agriculteurs

- Effectuer des diagnostics initiaux et fournir des recommandations personnalisées.
- Organiser des ateliers pratiques réguliers.
- Mettre en place un mécanisme de suivi rapide des améliorations (détecteurs de fuites, débitmètres).
- Créer des groupes d'entraide entre agriculteurs pour favoriser le partage des bonnes pratiques.
- Suivre et documenter les économies d'eau réalisées.

### Volet 3 : Campagnes de sensibilisation et démonstrations

- Développer des supports de communication adaptés (brochures, vidéos, applications mobiles).
- Organiser des showcases et des événements de sensibilisation.
- Collaborer avec les institutions et écoles publiques locales (e.g. Groupe scolaire de Dayet Aoua - Projet Classe Bleue).
- Lancer des défis communautaires et concours liés à la conservation d'eau.

## **Indicateurs de performance**

- Superficie des champs diagnostiqués chaque mois (hectares/mois).
- Nombre d'agriculteurs formés chaque mois.
- Surface équipée d'irrigation intelligente (hectares/mois).
- Volume d'eau économisé (m<sup>3</sup> par mois).
- Nombre d'événements de sensibilisation et participants.
- Surface affectée par les actions de sensibilisation (hectares/mois).
- Volume cumulé d'eau conservée (objectif global : 2 millions de m<sup>3</sup>).

## **Critères d'éligibilité**

- Auto-entrepreneurs et cabinets spécialisés en accompagnement et conseil agricole.
- Expérience démontrée en gestion durable de l'eau et techniques d'irrigation.
- Capacité de mobilisation locale et bonne connaissance des enjeux agricoles dans le bassin du Sebou.

## **Modalités de soumission**

Les dossiers des soumissionnaires doivent inclure :

- Une présentation détaillée du prestataire (avec le CV et les références).
- Une méthodologie détaillée avec calendrier d'exécution.
- Un devis détaillé avec ventilation par volet d'intervention.

Les dossiers doivent aussi être adressées par courrier électronique aux 2 adresses [contact@lpm.org.ma](mailto:contact@lpm.org.ma) et [raitabdelhak@lpm.org.ma](mailto:raitabdelhak@lpm.org.ma) en indiquant dans l'objet du mail «LPM-2025-MW.CL».

Date limite de réception des dossiers : 9 avril 2025 à minuit.